

Compte rendu du conseil d'administration (CA) régional n°17 Jeudi 18 décembre 2025 à 20h15 - distanciel

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Membres du CA présents : Gilbert Blouin, Nathalie Campagne, David Cardinal (C93), Thierry Chapuis, Stéphane Dablin, Eliane Debusne, Joël Dugay, Fabrice Evrard, Eric Feuillard, Vincent Mary, Francis Poulaïn, Claude Rose (C91), Hervé Zammit (C78),

Membres du CA excusés : Angela Bonnaud (C92), Nadia Descot, Ganny Dinally (C77), Stéphane Drouet, Philippe Gripon, Michel Jomin, Cédric Mahieux, Jean-François Mailler (C94), Mathias Priami (C75),

Membres du BEx présents : Loïc Le Baccon, Georges Le Pallec, Béatrice Lucet, Eric Poulhe, Gwenaëlle Ruzal

Membres du BEx excusés :

Membres invités présents : Béranger Douillé, Alban Planchais, Jérémy Soula, Eleni Tsioli Vassiliadis

Membres invités excusés : Xavier Beuzeville, Emmanuel Brugvin, Sébastien Gaillard, Matthieu Lauberton, Claire Moal, Sophie Royé, Romain Planchais

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h15

1. INFORMATIONS		BEx	Élu/Prof.	Échéance
1.1 Général				
1.1.1 Informations du président	Eric Poulhe ouvre la séance et remercie l'ensemble des élus présents, avant d'aborder plusieurs sujets d'ordre général.	EPO	EPO	18/12/25
Organisation de l'équipe technique régionale	L'organisation de l'équipe technique régionale a été sensiblement impactée par des absences qui ont été anticipées et gérées afin de préserver une continuité d'exploitation et de service. Claire Moal est en congés de maternité depuis octobre. Elle s'est organisée avec Emmanuel Brugvin pour que son absence impacte au minimum l'activité du Comité. Son retour est prévu début février. Gauthier Vanden Abeele a fait part de son souhait de bénéficier d'un congé sans solde du 1 ^{er} décembre 2025 au 31 mars 2026. Le Comité a accepté sa demande. Il est remplacé par Béranger Douillé qui reprendra l'intégralité de ses missions durant les quatre mois. Gauthier doit réintégrer son poste le 1 ^{er} avril 2026.	EPO	EPO	18/12/25
Stade nautique Olympique d'Île-de-France	La gouvernance de l'île de loisirs de Vaires-Torcy a particulièrement été impactée depuis la clôture des Jeux. La directrice institutionnelle de Vaires Torcy Loisirs, Audrey Prieto, a quitté ses fonctions en juillet 2025, remplacée par le consultant qui assurait des missions de conseil sur le site. Le responsable d'exploitation des activités nautiques sur l'île de loisirs, Benjamin Duprez, a quitté ses fonctions. Ses missions sont réparties sur l'équipe en place. La responsable du pôle Hébergement/Restauration, Anna Valente, va quitter ses fonctions fin décembre 2025. Ses missions seront reprises par son adjointe. À ce jour, le Comité n'a pas de visibilité sur l'impact de ces changements et l'évolution éventuelle sur le site en 2026.	EPO	EPO	18/12/25
Région Île-de-France	Monsieur Patrick Karam, vice-président chargé des Sports, de l'héritage olympique et paralympique, de la Citoyenneté et des loisirs, a convié l'ensemble du mouvement sportif francilien, le mercredi 12 novembre 2025, au siège de la Région Île-de-France. Après un premier temps consacré à la pratique Esport, il a abordé divers sujets : <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien, en 2026, des budgets inscrits dans la convention de l'olympiade 2025-2028 ; • Les priorités régionales : la lutte contre la radicalisation, les violences sexuelles et sexistes et celles de bord de terrain, la longévité ; • L'utilisation du boni des JOP 2024 affecté à la Région imputé au développement de la pratique sportive pour tous ; • L'objectif Parité 2028, projet porté par Brigitte Henriques ; • Les Ambassadeurs du sport • La célébration de l'excellence sportive francilienne avec la soirée des Victoires du sport le 12 février 2026 ; • L'événement « Ta région en mode Jeux » sur l'île de loisirs de Cergy-Pontoise le 12 mai 2026 ; • Une invitation à redoubler de vigilance face aux cyberattaques 	EPO	EPO	12/11/25

<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs reconduits : Chèques Sport (400 € ou 600 €), l'aide de 100 € pour une prise de licence des jeunes de 15-17 ans via l'application Labaz, le plan Minibus <p>Une autre réunion s'est tenue en visioconférence, le 13 novembre 2025, pour présenter l'événement « Ta région en mode Jeux » qui se tiendra le 12 mai 2026 à l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise. Cet événement a pour objectif de réunir plus de 2 000 jeunes franciliens, principalement collégiens et lycéens, pour leur faire découvrir, la pratique sportive sous toutes ses formes. Comme les deux précédentes éditions, le Comité va confirmer sa présence en 2026 et proposer l'activité de kayak polo qui avait eu beaucoup de succès en 2025.</p>	EPo	EPo/GVA	13/11/25
<p>Projet de développement fédéral</p> <p>La FFCK a lancé les travaux d'élaboration du projet de développement national avec l'accompagnement d'un consultant externe, Xavier Le Saux, de l'agence Sport Intelligence. Le comité exécutif de la fédération a eu des réunions de travail durant l'été. Une enquête « Clubs » a été envoyée aux structures, comités régionaux et départementaux le 30 septembre 2025.</p> <p>La FFCK a organisé plusieurs temps d'information sur l'état d'avancement du projet et diffusé les résultats de l'enquête ainsi que le projet de plan de développement qui comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 priorité : un plan d'urgence Jeunes • 2 axes stratégiques : l'accompagnement des structures et le développement des pratiques à la fois évolutives et compétitives. • 4 leviers transversaux : la formation, la communication, la gouvernance, l'environnement. <p>La FFCK considère que ce plan n'est pas une continuité, mais une rupture constructive, avec la création de 5 « task forces », animées par des conseillers techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réforme des licences, • La formation et l'accès à l'encadrement, • La réforme des Pagaies Couleurs, • L'animation Jeunes, • La cartographie du patrimoine de pratique. <p>L'objectif annoncé est de déployer les actions et la nouvelle stratégie de formation dès 2026 pour des résultats escomptés en 2028 et 2029 : augmentation des licences, rajeunissement et féminisation des pratiques.</p>	EPo	EPo	18/12/25
<p>Championnat de France de sprint vitesse à Mantes-la-Jolie du 8 au 12 juillet 2026</p> <p>Sollicité par la commission nationale de sprint, le club AS Mantaise a accepté de porter l'organisation du championnat de France de sprint et du championnat de France Minimes des Régions, qui se tiendront à Mantes-la-Jolie du 8 au 12 juillet 2026.</p> <p>Eric Poulhe a déjà fait part au président du club, Marc Bédée, de l'intérêt que représentait l'organisation d'un événement de cette envergure dans l'ouest parisien, de l'enjeu pour le développement régional de l'activité et de la nécessité d'instaurer un comité de pilotage pour associer toutes les parties prenantes. Les élus du bureau exécutif ont confirmé, le 11 décembre 2025, la volonté d'engager le Comité dans l'organisation de l'événement et ont validé le cautionnement de la compétition.</p> <p>Une réunion de cadrage s'est tenue en distanciel lundi 15 décembre 2025 en présence de Marc et Meddy Bédée (AS Mantaise), Daniel Bonin (président de la commission nationale Sprint) Jean-Pierre Latimier (conseiller technique national FFCK) et Eric Poulhe. Le club, en relation avec la commission nationale, est déjà très engagé dans l'organisation. Un projet de convention a été communiquée par la FFCK sans engagement notable du Comité. Le périmètre du comité de pilotage décrit est essentiellement technique. Eric Poulhe a fait part à la FFCK de son interrogation sur le fait que le Comité signe une convention dont les sujets relèvent seulement de l'organisateur, l'AS Mantaise.</p> <p>Il a été convenu d'organiser une réunion avec la commission régionale de course en ligne, au retour de congés de maternité de Claire Moal, pour interroger la communauté francilienne de la course en ligne sur les actions qu'elle envisagerait autour de cet événement.</p>	EPo	EBr/CMo	18/12/25
<p>Offres de parcours de randonnée nautique sur la Marne</p> <p>Un projet de parcours de randonnée nautique s'inscrit dans quatre phases : l'étude d'un parcours, sa mise en œuvre, le développement de l'offre de services, sa commercialisation. L'aménagement du parcours interdépartemental sur la Marne, de Lagny-sur-Marne à Torcy, puis de Noisiel à Neuilly-sur-Marne, est en cours de finalisation sur le tronçon de la Seine-Saint-Denis.</p> <p>Paris Vallée de la Marne Tourisme, l'Office de tourisme de Marne et Gondoire et Seine-Saint-Denis Tourisme ont contribué au financement du projet, en complément du conseil départemental de Seine-et-Marne.</p> <p>Le comité régional reste le coordonnateur du projet, en association avec les deux comités départementaux de canoë kayak, le CDCK-77 et le CDCK-93.</p> <p>Il convient maintenant de définir, avec les opérateurs du tourisme, les offres qui seront déployées sur les différents parcours envisagés. Une réunion d'initialisation d'un comité de pilotage, constitué de tous les acteurs précédemment cités, va se tenir au club de Torcy Canoë Kayak le 19 décembre 2025.</p>	EPo	EPo/Chu	18/12/25

1.2 Services			
1.2.1 Cadrage budgétaire 2026	LLB	LLB	18/12/25
<p>Le bureau exécutif (BEx) du 9 octobre 2025 a validé l'agenda de l'établissement du budget 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 novembre 2025 : réunion de cadrage budgétaire avec les responsables de budget • 15-20 décembre 2025 : retour des budgets • 12-17 janvier 2026 : restitution et discussion des différents budgets reçus avec un premier projet de consolidation, validation des premières actions à lancer pour le début de l'année 2026 (réunion mixte en présentiel et distanciel) • Avant le 31 janvier 2026 : arbitrage avec la commission des finances • Février 2026 : présentation du budget 2026 au conseil d'administration • Mars 2026 : validation du budget 2026 à l'assemblée générale ordinaire 			
1.3 Développement			
1.4 Activités			
1.4.1 Résultats sportifs internationaux	EPo	EPo	18/12/25
<p>Les résultats significatifs des athlètes franciliens sur la scène internationale sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nélia Barbosa (Red Star Club Champigny) <ul style="list-style-type: none"> - Paracanoë KL3 : championnat d'Europe (1 Argent), championnat du Monde (1 Argent) • Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) <ul style="list-style-type: none"> - Kayak Cross : championnat du Monde (1 Argent), championnat d'Europe (1 Argent), coupes du Monde (1 Or, 2 Bronze), 2^e (individuel) et 3^e (confrontation) au classement général de la coupe du Monde • Yohann Sénéchault (Canoë Kayak Club de France) <ul style="list-style-type: none"> - Slalom C1H : championnat du Monde (1 Or), championnat du Monde U23 (1 Argent), championnat d'Europe U23 (1 Or, 1 Bronze), coupes du Monde (2 Argent, 1 Bronze), 2^e au classement général de la coupe du Monde • Noé Perreau (Torcy Canoë Kayak) <ul style="list-style-type: none"> - Slalom K1H : championnat du Monde U23 (1 Argent), championnat d'Europe U23 (1 Argent) • Nina Pesce-Roue (Red Star Club Champigny) <ul style="list-style-type: none"> - Slalom K1D : championnat du Monde U23 (1 Argent) - Slalom C1D : championnat du Monde U23 (1 Bronze), championnat d'Europe U23 (1 Bronze), - Kayak Cross : championnat d'Europe U23 (1 Or) • Mathéo Sénéchault (Canoë Kayak Club de France) <ul style="list-style-type: none"> - Slalom C1H : championnat du Monde U18 (1 Argent), championnat d'Europe U23 (1 Or) • Augustin Reboul (Joinville Eau Vive) <ul style="list-style-type: none"> - Descente K1H : championnat du Monde (1 Bronze), championnat d'Europe (3 Argent), coupe du Monde (1 Argent) • Dimitri Tostain et Jérôme Payen (Torcy Canoë Kayak) <ul style="list-style-type: none"> - Descente C2H : championnat du Monde U23 (1 Argent, 1 Bronze) • Luna Lloret Linares (Joinville Eau Vive) <ul style="list-style-type: none"> - Descente C2D : championnat du Monde U18 (1 Or, 1 Bronze) • Noa Nikiema-Schwartz (BAC CK Sèvres Issy) <ul style="list-style-type: none"> - Descente K1H : championnat du Monde U18 (2 Argent) • Houssem-Eddine Boudellaï (AS Corbeil-Essonnes Canoë Kayak) <ul style="list-style-type: none"> - Kayak polo : coupes d'Europe (1 Argent, 1 Bronze), championnat d'Europe (1 Bronze) • Laeïla Aoudou Pacco (AS Corbeil-Essonnes Canoë Kayak) <ul style="list-style-type: none"> - Kayak polo : coupes d'Europe (2 Or), championnat d'Europe (1 Argent) • Yseline Huet (Union spOrtive de Créteil) <ul style="list-style-type: none"> - Marathon C1D : championnat d'Europe (1 Argent) • Elisabeth Bellamy, Carine Nières, Alexandre Potier (ASS. Mantaise), Fabrice Bouquier, Anne Chartier, Christophe Debreczeni, Jean-Baptiste Melchio, Hantanindrina Ramiharison, Benjamin Vaurs (Red Star Club Champigny) <ul style="list-style-type: none"> - Dragon Boat DB10 : championnat du Monde (1 Bronze) 			

2. DÉCISIONS			
	BEx	Élu/Prof.	Échéance
2.1 Général			
2.1.1 Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2025 Cf Annexe 1 Le procès-verbal ne fait mention d'aucune remarque de la part des élu.es du conseil d'administration. Il est soumis à son approbation. Décision ▶ Approbation à l'unanimité.	GLP	GLP/ETV	18/12/25
2.1.2 Conseil d'administration de février 2026 La date du 19 février 2026 est proposée aux membres du conseil d'administration pour l'organisation de sa prochaine réunion en distanciel. Décision ▶ Approbation à l'unanimité.	GLP	GLP/ETV	18/12/25
2.1.3 Assemblée générale ordinaire de mars 2026 La date du samedi 21 mars 2026 est proposée aux élu.es du conseil d'administration pour l'organisation de l'assemblée générale ordinaire du Comité. Comme les années précédentes, il est proposé de l'organiser au tiers-lieu ESS'pace. Situé dans le 13 ^e arrondissement à Paris, son emplacement, la configuration de la salle et les prestations fournies avaient donné totale satisfaction. Décision ▶ Approbation à l'unanimité.	GLP	GLP/ETV	18/12/25
2.2 Services			
2.3 Développement			
2.4 Activités			
2.4.1 Calendrier 2026 Cf Annexe 2 Le calendrier 2026 en Île-de-France est toujours aussi dense, ce qui révèle une réelle dynamique des commissions à proposer un large programme sportif, de loisirs et des formations. Eric Poulhe indique que le président de la commission Jeunes, Matthieu Lauberton, invité au conseil mais absent, a relevé trois conflits de dates entre les animations Jeunes et trois compétitions de Kayak polo : le 29 mars, le 21 juin et le 11 octobre 2026. Eric rappelle que le principe général constitue à positionner les dates du Challenge Jeunes en priorité, mais précise, par ailleurs, qu'aucune règle d'établissement du calendrier n'a été formalisé. Le règlement de l'animation Jeunes, faisant l'objet d'un vote à suivre, n'impose pas de déplacer une compétition Senior en cas de conflit de dates. Il sollicite en séance Jérémie Soula, président de la commission Kayak polo. Compte tenu de la qualité médiocre de sa connexion. Gwenaëlle Ruzal prend la parole, en son nom et donne les arguments que Jérémie a exprimé par retour de courriel à Matthieu : le faible impact sur l'animation Jeunes et les contraintes d'organisation liées à l'activité, avec notamment les réservations des piscines. Joël Dugay fait part de sa gêne pour prendre une décision sur un sujet présenté ainsi, sans instruction et discussion préalable entre les intéressés. Eric Poulhe regrette également cette situation et la communication tardive du problème. Il résume la décision que doit prendre le conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none">• Approuver le calendrier en l'état avec les trois conflits de dates ;• Ne pas l'approuver et, comme l'ont indiqué, Jérémie et Gwenaëlle, engendrer l'annulation d'un ou plusieurs championnats du fait de l'incapacité à retrouver un créneau de piscine. Suite à d'autres interventions demandant une meilleure coordination dans l'établissement du calendrier, Eric Poulhe propose de mettre également au vote la constitution d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des commissions sportives, de loisir et Jeunes, pour définir collégialement les règles d'établissement du calendrier et les formaliser dans un document de référence. Décision ▶ Approbation du calendrier présenté en en l'état, à la majorité : 10 pour, 2 abstentions, 0 contre Décision ▶ Approbation à l'unanimité de la constitution du groupe de travail « Règles de gestion du calendrier » avec l'objectif de présenter un document de référence au conseil d'administration de juin 2026.	EPo	EPo/EBr	18/12/25

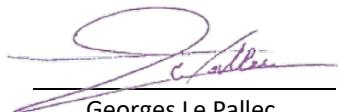
<p>2.4.2 Règlement de l'animation Jeunes Cf Annexe 3 Sur la base des échanges qui se sont tenus à la réunion de la commission Jeunes du 24 septembre 2025, un projet de règlement de l'animation Jeunes a été formalisé et présenté le 13 novembre 2025 aux élus du bureau exécutif qui l'ont approuvé. Il convient désormais aux membres du conseil d'administration de le valider. Décision ▶ Approbation à l'unanimité.</p>	EPo	EPo/EBr	18/12/25
<p>2.4.3 Groupe de travail Féminisation et mixité Lors de sa réunion du 13 novembre 2025, le bureau exécutif a accepté la proposition de création d'un groupe de travail « Féminisation et mixité » et son envoi pour validation au conseil d'administration. Le groupe sera animé, dans un premier temps, par Gwenaelle Ruzal (vice-présidente du Comité), Angela Bonnaud (présidente du Comité départemental de canoë kayak des Hauts-de-Seine) et Fabien Le Jeune (trésorier du Canoë Kayak Club France). Un appel à rejoindre ce groupe de travail sera lancé à la suite de sa création. L'objectif de ce groupe de travail est de lancer des actions dont le but est de promouvoir et de faciliter la pratique féminine, de lutter contre les violences et discriminations liées au genre et d'encourager les femmes à accéder aux instances dirigeantes et s'investir au sein de leur club ou des structures fédérales. Décision ▶ Approbation à l'unanimité</p>	GRu	GRu/CMo	18/12/25

3. ÉTUDE	BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général			
3.2 Services			
3.3 Développement			
<p>3.3.1 Enquête sur les clubs franciliens Par décision du BEx du 9 octobre 2025, il a été décidé d'avoir un long temps d'échanges au présent conseil sur le plan d'actions à mettre en œuvre à la suite de l'analyse des résultats de l'enquête sur les clubs franciliens. La synthèse de l'enquête, ainsi qu'un questionnaire sollicitant l'avis et les contributions des membres du conseil d'administration, leur avait été transmis le 14 novembre 2025. Seuls trois retours sont revenus au Comité. Eric Poulhe revient sur les objectifs de l'enquête, au regard des orientations et des priorités du projet de développement 2022-2028 : <ul style="list-style-type: none"> • Un état des lieux de la relation entre les clubs et le Comité (note moyenne de 3,6 sur 5) • Les attentes et les besoins des clubs 53% des clubs ont répondu à l'enquête avec une répartition équilibrée des répondants selon leur taille et leur implantation géographique. Deux axes de progrès ont été identifiés par l'équipe technique régionale et le bureau exécutif : <ul style="list-style-type: none"> • La communication ; • La proximité. À la suite du retour de trois membres du conseil, qui sont remerciés, un axe de travail a été identifié : les activités émergentes. Il ne concerne pas les relations entre le Comité et les clubs. La présentation des priorités sur les deux axes de progrès et sur l'axe de travail, font l'objet d'échanges en séance qui confortent et enrichissent les actions sur les deux axes de progrès. Des discussions s'engagent également sur l'axe de travail des activités émergentes. Il est convenu que l'Open Canoë relève du périmètre de la commission Loisirs Eau calme, et que l'Esport n'est pas une priorité. Il convient alors de prioriser les actions à mener dans chaque axe de progrès. Plutôt que de la faire en séance, Eric Poulhe propose de procéder par un vote électronique ouvert aux membres du conseil d'administration, élus et invités, au bureau exécutif, et à l'équipe technique régionale. Il en présente les modalités et le principe de priorisation des actions : classer 5 actions par ordre de priorité. 5 points seront attribués à la première, 4 points à la deuxième, etc. L'ordre de priorité sera défini par le classement des actions, du plus grand au plus petit nombre de points. Décision ▶ Approbation à l'unanimité de retenir les deux axes de progrès : la communication et la proximité Décision ▶ Approbation à l'unanimité de procéder à un vote électronique, ouvert jusqu'au 31 décembre 2025, pour hiérarchiser les actions, selon la méthode proposée</p>	EPo	GLP/GVA	18/12/25
3.4 Activités			

La séance s'est terminée à 23h00

Annexes

- Annexe 1 : Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mars 2025
- Annexe 2 : Calendrier 2026
- Annexe 3 : Règlement de l'animation Jeunes
- Annexe 4 : Présentation de l'enquête sur les clubs



Georges Le Pallec,
Secrétaire Général



Eric Poulhe,
Président